

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ORGANISME DE BASSINS VERSANTS L'ASSOMPTION (OBV L'ASSOMPTION) TENUE LE 20 JUIN 2025 À 9H00, À LA MAISON DE L'EAU, SISE AU 3001 1<sup>ÈRE</sup> AVENUE À RAWDON.**

**PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

**Assemblée générale annuelle des membres, tenue le 20 juin 2024 à 9h00 à la Maison de l'eau, à laquelle assistaient les membres suivants :**

**Mesdames :**

Anne-Pierre Charlot, MRC de Montcalm  
Dominique Dubé, citoyenne  
Nadine Gosselin, MRC de L'Assomption  
Stéphanie Labelle, MRC de Rawdon  
Stéphanie Laurent, Municipalité de Rawdon  
Dominique Laniel, Regroupement des Associations de Lacs de Saint-Alphonse-Rodriguez  
Valérie Lapointe, Association du lac des Îles d'Entrelacs (ADLIE)  
Chantale Perreault, Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci  
Isabelle Perreault, MRC de Matawinie  
Jolanie Roy, MRC de Matawinie  
Suzanne Tremblay, Association des propriétaires riverains des lacs Raymond et Poirier  
France Veillette, citoyenne

**Messieurs :**

Vital Deschênes, Fédération de l'UPA de Lanaudière  
Eric Guerra-Grenier, citoyen  
David Lapointe, Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie  
Mario Lasalle, MRC de Joliette  
Jean Lemieux, Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare  
Gaston Robert, citoyen  
Yves Robichon, Association pour la protection de l'environnement du lac Noir et de la rivière Noire  
Jacques Thuot, Techno Diesel

**Et formant le quorum.**

Étaient également présents la directrice générale, madame Karine Loranger, et les employés permanents, madame Marie-Pier Dubois-Gagnon et monsieur Jérémie Tremblay.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES À 9H00**

La présidente, madame France Veillette, se présente et souhaite la bienvenue aux membres présents. L'Assemblée est déclarée ouverte à 9h09.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Veillette procède à la lecture de l'ordre du jour.

**RÉSOLUTION AGA 2025 ♦ JUIN01 ♦ ORDRE DU JOUR ♦ ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Vital Deschênes, appuyé par madame Chantale Perreault et résolu à l'unanimité, que soit adopté l'ordre du jour, tel que proposé.

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES (AGA), TENUE LE 28 juin 2024**

La présidente procède à la lecture du procès-verbal. Madame Veillette demande si les propos rapportés sont conformes. Tous s'en montrent satisfaits.

**RÉSOLUTION AGA 2025 ♦ JUIN02 ♦ PROCÈS-VERBAL AGA 28 JUIN 2024 ♦ ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Jacques Thuot, appuyé par monsieur Gaston et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres, tenue le 28 juin 2024, tel que rédigé.

**4. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

La présidente invite la directrice générale à présenter les états financiers audités de l'Organisme de bassins versants L'Assomption. Madame Loranger mentionne que l'auditrice de la firme Martin, Boulard S.E.N.C.R.L avait un souci de santé et n'était pas en mesure de participer à l'Assemblée.

**4.1 Présentation des états financiers audités au 31 mars 2025**

Madame Loranger débute sa présentation en affirmant que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière de l'OBV L'Assomption au 31 mars 2025. Elle passe en revue les différentes annexes des états financiers et présente le bilan financier de l'organisme. Elle s'assure qu'il n'y ait aucune question de précisions non répondues.

**RÉSOLUTION AGA 2025 ♦ JUIN03 ♦ ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 MARS 2025 ♦ ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Eric Guerra-Grenier, appuyé par monsieur David Lapointe et résolu à l'unanimité que soit adopté le rapport des vérificateurs comptables Martin, Boulard S.E.N.C.R.L., au 31 mars 2025.

**4.2 Engagement des vérificateurs pour l'année financière 2025-2026**

**RÉSOLUTION AGA 2025 ♦ JUIN04 ♦ NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR 2025-2026 ♦ ADOPTION**

Il est proposé par madame France Veillette, appuyé par monsieur Jacques Thuot et résolu à l'unanimité que soit reconduit le mandat d'audit comptable à la firme Martin, Boulard S.E.N.C.R.L. pour l'année financière 2025-2026.

**5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – Madame France Veillette**

Madame France Veillette dresse le bilan de cette dernière année : Une année encore une fois bien chargée. L'implication de tous a permis de réaliser un travail considérable, que ce soit la mise en œuvre du PDE par le développement et dépôt de son plan d'action, la réalisation d'une panoplie de projets et de nombreuses activités de communication.

Elle profite de l'occasion pour remercier l'équipe permanente (Karine Loranger, Jérémie Tremblay et Marie-Pier Dubois), qui cette année encore ont travaillé d'arrachepied à la réalisation de nos objectifs. Merci aux membres du conseil d'administration, aux membres de la table de concertation, ainsi qu'à tous nos partenaires pour leur précieuse implication.

**6. RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – Madame Karine Loranger**

La directrice générale, madame Karine Loranger, parcourt le rapport d'activités 2024-2025 à l'écran en mentionnant que ce dernier est également disponible sur le site Internet de l'OBV L'Assomption. L'année 2024-2025 a été marquée par la continuité de projets structurants pour la protection et la mise en valeur de notre ressource en eau, mais aussi par une volonté renouvelée de renforcer notre présence sur le terrain et notre collaboration avec les acteurs du milieu. Que ce soit par des actions de sensibilisation, d'acquisition de connaissances, ou des initiatives de restauration des milieux aquatiques et riverains, l'OBV L'Assomption poursuit son mandat avec rigueur et passion.

Elle complète sa présentation en soulignant le travail exceptionnel de son équipe, l'implication des membres du conseil d'administration et l'ensemble des partenaires engagés activement pour la santé des lacs et cours d'eau. Enfin, elle conclut en remerciant madame Francine Trépanier pour ses 35 ans de fidélité et plus particulièrement pour ses 15 années de collaboration.

## **7. ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **7.1 Procédure de nomination et d'élection**

La présidente précise la procédure de nomination et d'élection. Dans un premier temps, elle rappelle que les administrateurs doivent être élus parmi les membres actifs issus de leur collège électoral seulement. Pour ce qui est du secteur divers, les administrateurs peuvent provenir de quelque secteur qu'il soit et peuvent être élus par l'ensemble des membres actifs.

### **7.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection**

La directrice générale rappelle les règles de fonctionnement de l'élection et on procède à la nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

### **RÉSOLUTION AGA 2025 ♦ JUIN05 ♦ NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION ♦ ADOPTION**

Il est proposé par madame Franve Veillette, appuyé madame Nadine Gosselin, et résolu à l'unanimité que soit nommée madame Karine Loranger à titre de président d'élection et madame Stéphanie Labelle à titre de secrétaire d'élection.

### **7.3 Vérification du quorum**

Le quorum étant atteint, madame Loranger procède aux élections pour le Conseil d'administration 2025-2026.

### **7.4 Élection du conseil d'administration**

#### **Secteur économique « Économie »**

Il y a un administrateur à élire par les membres actifs issus de ce secteur seulement pour une période de deux ans. Madame Laurie-Anne Bourré signifie son intérêt à reconduire son mandat. Aucune autre candidature n'a été déposée. Madame Laurie-Anne Bourré est élue par acclamation.

#### **Secteur économique « Culture – Récréotourisme »**

Il y a un administrateur à élire par les membres actifs issus de ce secteur seulement pour une période de deux ans. Monsieur David Lapointe signifie son intérêt à reconduire son mandat. Aucune autre candidature n'a été déposée. Monsieur David Lapointe est élu par acclamation.

#### **Secteur économique « Divers »**

On se rappelle que tous les membres actifs peuvent voter pour le secteur divers. Il y a un administrateur à élire par l'ensemble des membres actifs pour une période de deux ans. Monsieur Eric Guerra-Grenier, biologiste à Éco-résilience Québec et citoyen de Sainte-Julienne signifie son intérêt à joindre le conseil d'administration. Il se présente brièvement. Aucune autre candidature n'ayant été reçue, monsieur Eric Guerra-Grenier est élu par acclamation.

#### **Secteur communautaire « Environnement »**

Il y a un administrateur à élire par les membres actifs issus de ce secteur seulement pour une période de deux ans. Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CRE Lanaudière) a signifié son intérêt à reconduire son mandat. Madame Mireille Asselin, présidente du CRE Lanaudière, souhaite présenter sa candidature. Aucune autre candidature n'a été déposée. Madame Mireille Asselin est élue par acclamation.

### **Secteur communautaire « Éducation – Santé »**

Il y a un administrateur à élire par les membres actifs issus de ce secteur seulement pour une période de deux ans. Aucune candidature n'a été reçue. Le siège restera donc vacant pour l'instant.

### **Secteur communautaire « Agriculture / clubs agroenvironnementaux »**

Il y a un administrateur à élire par les membres actifs issus de ce secteur seulement pour une période de deux ans. Aucune candidature n'a été reçue. Le siège restera donc vacant pour l'instant.

### **Secteur communautaire « Divers »**

On se rappelle que tous les membres actifs peuvent voter pour le secteur divers. Il y a deux administrateurs à élire par l'ensemble des membres actifs pour une période de deux ans. Monsieur Gaston Robert signifie son intérêt à reconduire son mandat. Madame France Veillette signifie également son intérêt à reconduire son mandat. Aucune autre candidature n'a été reçue. Monsieur Gaston Robert et madame France Veillette sont donc élus par acclamation.

### **Secteur « Municipal »**

#### **MRC de Montcalm**

Il y a un administrateur à élire pour une période de deux ans parmi les villes, municipalités ou la municipalité régionale de comté (MRC) qui sont membres actifs, qui sont sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption et qui font partie du territoire de la MRC de Montcalm. Monsieur Sylvain Payette, conseiller et représentant dument mandaté par la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan, confirme son intérêt à poursuivre son engagement au sein du conseil d'administration. Aucune autre candidature n'a été reçue. Monsieur Payette est élu par acclamation pour une période de deux ans.

#### **MRC de Matawinie**

Il y a un administrateur à élire pour une période de deux ans parmi les villes, municipalités ou la Municipalité régionale de comté (MRC) qui sont membres actifs, qui sont sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption et qui font partie du territoire de la MRC de Matawinie. Madame Chantale Perreault, conseillère municipale et représentante dument mandatée par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, confirme son intérêt à poursuivre au sein du conseil d'administration. Aucune autre candidature n'est déposée. Madame Perreault est élue par acclamation pour une période de deux ans.

#### **MRC de L'Assomption**

Il y a un administrateur à élire pour une période de deux ans parmi les villes, municipalités ou la municipalité régionale de comté (MRC) qui sont membres actifs, qui sont sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption et qui font partie du territoire de la MRC de L'Assomption. Monsieur Luc Rhéaume, conseiller municipal et représentant dument mandaté par la Ville de Repentigny, a confirmé son intérêt à poursuivre au sein du conseil d'administration. Aucune autre candidature n'est proposée. Monsieur Rhéaume est élu par acclamation pour un mandat de deux ans.

#### **MRC de Joliette**

Il y a un administrateur à élire parmi les villes, municipalité ou la municipalité régionale de comté (MRC) qui sont membres actifs, qui sont sur le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption et qui font partie du territoire de la MRC de Joliette. Monsieur Jean Lemieux, conseiller municipal et représentant dument mandaté par la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, confirme son intérêt à poursuivre son implication au sein du conseil d'administration. Aucune autre candidature n'est proposée. Monsieur Lemieux est élu par acclamation pour un mandat de deux ans.

### **Autres MRC du territoire du bassin versant**

Il y a un administrateur à élire pour une période de deux ans parmi les villes, municipalités ou les municipalités régionales de comté (MRC) qui sont membres actifs, qui font partie des autres territoires du bassin versant, soient les MRC de Rivière-du-Nord, de D'Autray, des Laurentides, les Pays-d'en-Haut, les Moulins, Thérèse-De-Blainville et Mirabel. Aucune candidature n'a été reçue. Le siège restera donc vacant pour l'instant.

### **Sièges vacants à combler**

Il est recommandé de mandater les membres du conseil d'administration afin de combler les sièges vacants. Madame Loranger, clos la période des élections et mentionne que les membres présents peuvent mandater le conseil d'administration pour combler les postes laissés vacants.

### **RÉSOLUTION AGA 2025 ♦ JUIN06 ♦ MANDAT ACCORDÉ AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AFIN DE COMBLER LES SIÈGES VACANTS ♦ ADOPTION**

Il est proposé par monsieur Jean Lemieux, appuyé par madame Chantale Perreault et résolu à l'unanimité que soit mandaté le conseil d'administration de l'OBV L'Assomption afin de combler les sièges vacants.

### **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame France Veillette invite les administrateurs à rester présents pour une prise de photos ainsi que pour la tenue d'une rencontre spéciale du conseil d'administration permettant d'élire les membres du comité exécutif pour 2025-2026. Elle invite également l'ensemble des membres à rester des nôtres pour la conférence « Introduction à l'hydrogéomorphologie et à la dynamique fluviale » de monsieur Maxime Thériault de la firme Territoires.

Levée de l'assemblée à 10h07 sous la proposition de madame France Veillette, appuyé par monsieur Gaston Robert et résolue à l'unanimité.

---

Madame France Veillette  
Président d'assemblée

---

Karine Loranger  
Secrétaire d'assemblée